

JEAN JACQUES

# Miss Pistolet-Rougette



BeQ

**Jean Jacques**

L'inspecteur Durand # 5

**Miss Pistolet-Rougette**

roman

**La Bibliothèque électronique du Québec**

Collection *Littérature québécoise*

Volume 481 : version 1.0

# **Miss Pistolet-Rougette**

Numérisation : Jean Layette.

Éditions Police Journal

Relecture : Jean-Yves Dupuis.

# I

## *Étranges complications*

C'était un jeune homme d'environ 25 ans.

En le voyant entrer dans son salon-bureau, l'Inspecteur Durand, le fameux Inspecteur sans jambes de la Sûreté municipale, le salua par son nom :

– Bonjour Cyriac Danau, vous venez vous livrer, je suppose ?

– Vous savez déjà ?

– Je ne suis pas policier pour rien. Toute la sûreté de Montréal est à vos trousses et vous ne pouvez lui échapper. Vous avez eu une bonne idée de vous rendre : cela évitera du trouble à nos hommes et ils vous traiteront mieux.

– Mais je ne suis pas coupable. Ce n'est pas moi qui ai tué le lieutenant Paul Senay.

– Faut-il prendre votre parole pour cela ?

Et le détective Tremblay, l'assistant de l'Inspecteur, ajouta :

– Trois fois au pénitencier et encore recherché pour vol avec effraction : vous avez besoin d'avoir un alibi solide pour vous tirer de votre mauvais pas.

Mais le jeune homme, encore tremblant, insista :

– Je ne suis pas venu vous voir pour rien, Inspecteur. Je sais que vous êtes l'homme le plus habile de la Sûreté de Montréal. Aussi je suis venu me confier à vous.

– Pas pour vous défendre, toujours ?

– Je veux simplement que vous m'écoutez avant de m'envoyer dans les cellules.

– Pourvu que vous ne me fassiez pas perdre mon temps, fit remarquer l'Inspecteur Durand.

– Non. Je viens vous dire la vérité. Donnez-moi simplement une chance de m'expliquer et vous ferez ensuite ce que vous voudrez.

- Très bien, allez.
- Vous connaissez déjà mon record ?
- Certainement et il ne vous aidera pas...
- Vous savez alors que je n’ai jamais tiré sur qui que ce soit ? Que je n’ai jamais perpétré de vol ou de tentative de vol à main armée ?

Le détective Tremblay regarda son ami Durand et celui-ci acquiesça :

– C’est vrai : je vous donne ce crédit. Mais ce soir, vous avez manqué à votre règle.

– Vous savez que les criminels ont tous une spécialité ? Vous savez qu’en général vous êtes capable d’identifier un criminel par le mauvais coup qu’il vient de faire ?

– En général, je l’admets.

– Eh bien ! m’avez-vous déjà pris à faire autre chose que des vols à domicile ?

– Non, mais où voulez-vous en venir ?

– Je veux que vous écoutiez mon histoire, une histoire comme vous n’en avez peut-être jamais entendue, et surtout que vous la croyiez. Car je ne

suis pas un assassin. Loin de là. Au moins si j'avais tiré au moment où on me surprenait à voler ou à pénétrer dans une demeure pour voler. Mais tuer froidement, comme un tueur professionnel ? Pas moi : vous avez assez d'expérience pour savoir que c'est impossible.

– Allez-y de votre histoire. Nous verrons après.

– Hier soir, j'avais pénétré dans la résidence de madame Roxane Durieux, avec l'intention de faire main basse sur le plus de bijoux possible.

– Avez-vous réussi ?

– Non, je me suis fait pincer.

– Comment se fait-il que la Sûreté n'en ait pas été avisée et que vous soyez encore en liberté ?

– C'est justement là où je vais en venir.

« J'étais donc dans la chambre de madame Durieux, la croyant en bas. Mais malheureusement elle se trouvait dans la chambre de toilette dont la porte donne sur sa chambre à coucher.

« Elle m'a probablement entendu remuer et

ouvrir des tiroirs. Toujours est-il que je me suis trouvé un moment donné face à face avec le canon d'un revolver calibre .38 que tenait fermement la dame de compagnie de Madame Durieux.

« Je n'étais pas armé moi-même et quand même, je n'aurais rien fait de nature à aggraver mon cas.

« La dame de compagnie, une certaine Hortense Allard, demanda à sa maîtresse si elle devait appeler la police immédiatement. Mais l'autre répondit de n'en rien faire pour le moment, qu'elle désirait me parler personnellement dans son petit boudoir au premier.

« Toujours sous la menace du revolver, je fus invité à descendre au rez-de-chaussée, où je restai en compagnie du revolver jusqu'à l'arrivée de madame Durieux.

« Celle-ci congédia la jeune fille, qui fit quelques objections en regard de la sécurité de sa maîtresse. Mais l'autre insista pour rester avec moi en tête-à-tête.

« Une fois seuls, elle me tint à peu près ce langage :

– Vous êtes dans une terrible impasse... votre nom s'il vous plaît ?

– Cyriac Danau, répondis-je.

– Eh bien ! Danau, vous savez à quoi vous en tenir sur votre cas ?

– Absolument et je sais que cette fois, il sera question d'un long terme à Saint-Vincent de Paul.

– Comment aimeriez-vous que je ne dépose pas de plainte contre vous et que je ne souffle mot à personne de ce qui vient de se passer ?

– Je vous serais reconnaissant jusqu'à la mort de votre bonté.

– Comment aimeriez-vous gagner \$1000. ? Si vous êtes venu pour me voler, c'est donc que vous aviez besoin d'argent ?

– Vous n'avez pas besoin de vous moquer de moi, madame. Je sais que je suis à votre merci. Appelez la police et faites-moi coffrer, mais cessez de jouer avec moi, comme le chat avec la souris.

– Je suis au contraire très sérieuse. Je vous offre de ne pas parler de l’incident de ce soir et en plus \$1000.

– Je ne comprends rien...

– Connaissez-vous les armes à feu ?

– Très bien. J’ai même déjà été champion d’un club de tir au revolver.

– Vous êtes mon homme !

– Mais je vous préviens : jamais je n’ai tiré sur quelqu’un et même si je suis un voleur, je ne suis pas un assassin et jamais je ne le deviendrai, pas plus pour \$1000. que pour \$100 000.

– Je ne vous demande pas de tuer quelqu’un. Au contraire.

– Si c’est pour le tir aux pigeons, je suis de première force.

– Je vois que vous reprenez de l’assurance.

– Cela ne m’empêche pas de ne pas comprendre le premier mot de ce que vous voulez de moi.

– Il y a un homme, un aviateur, que j’aime de

tout mon cœur. C'est un homme très célèbre qui a eu un congé au Canada de trois mois après quatre années passées de l'autre côté. Or cet homme doit partir dans trois jours pour outre-mer. Et je ne veux pas, je veux qu'il reste ici pour quelques mois encore au moins.

– Je ne vois pas comment je puis le retenir ?

– Je vais vous l'expliquer. Je donne une grande fête demain soir à l'occasion de son prochain départ. Il viendra ici par conséquent. Je veux que vous le blessiez au bras d'une balle de revolver ; légèrement naturellement.

– Et cela sans me faire prendre ?

– Je vais vous dire comment. À dix heures précises, je l'emmènerai devant une porte-fenêtre qui donne sur la terrasse et de là vous le tirerez dans le bras.

– Le sait-il ?

– Absolument pas. Il refuserait d'ailleurs, car il n'y a rien qui le désappointerait plus que de ne pas retourner là-bas aussitôt que possible.

– Il me faudra pénétrer sur votre propriété sans

être vu.

– Je m’arrangerai pour envoyer le portier en course quelques minutes avant dix heures.

– Et le revolver ?

– Il sera dans un vase de fleurs, sur la terrasse.

– Qu’est-ce que j’en ferai après ?

– Vous le remettrez là au même endroit et je le cacherai moi-même.

– Pour vous dire vrai, je n’aime pas bien cela...

– Eh bien ! alors j’appelle ma secrétaire et vous livre à la police.

– Attendez un peu : je n’ai pas encore dit non.

– Il faut faire vite. Je n’ai pas de temps à perdre. Et surtout n’allez pas vous imaginer que vous pourrez aller raconter cette affaire à qui que ce soit après être sorti d’ici, car entre nos deux paroles, je ne crois pas que ce soit la vôtre qu’on prenne.

– Vous avez bien raison là-dessus.

– Et ensuite, ne pensez-vous non plus que vous pourrez franchir cette porte et ne pas revenir

demain soir...

– Qui m’en empêcherait ?

– Je raconterais votre visite de ce soir et vous ferais coffrer.

– Mais la police ne comprendrait pas que vous ayiez attendu aussi longtemps pour me dénoncer.

– Je dirais tout simplement que je vous avais laissé partir parce que je croyais que vous n’aviez rien pris et que j’avais voulu vous donner une chance. Mais après avoir vérifié mes bijoux avec ma dame de compagnie, je découvrirais soudain que vous m’avez volé la bague que voici.

En même temps, la dame enlevait un anneau de son doigt et en faisait briller les diamants à la lumière du plafonnier.

– Vous êtes habile, madame !

– Je ne laisse rien au hasard.

– Je le constate.

– Eh bien ! est-ce oui ? ou non ?

– C’est oui. Je n’ai pas d’ailleurs le choix.

– Venez alors que je vous montre l’endroit

précis où vous devrez vous dissimuler pour tirer. C'est là, en face de la troisième porte-fenêtre. Il n'y aura personne sur la terrasse au bon moment et vous pourrez vous dissimuler derrière la jardinière.

– Maintenant quel est le nom de celui que vous voulez que je blesse ainsi ?

– Je n'ai pas besoin de vous le nommer. À dix heures précises, je le conduirai sur un divan, juste en face de vous. C'est ainsi que vous le reconnaîtrez. Mais faites bien attention à vous. Pas de fausse manœuvre. Si vous n'êtes pas assez bon tireur pour cette affaire, dites-le moi.

– Je ne crains pas là-dessus.

– Alors, c'est entendu, dans un bras, mais je ne veux pas d'os brisé ou de blessure qui restera.

– Vous pouvez compter sur moi pour cela.

– Il reste la question du \$1000.

– Je compte bien que vous allez me le verser tout de suite. Ces affaires-là se font toujours au comptant.

– Non, je vous le donnerai après.

– Ça ne marche pas alors.

– Faisons un compromis. \$500. comptant et \$500. après, quelques minutes seulement après dix heures.

– Ça va. Mais où devrai-je aller pour toucher la deuxième partie de la somme.

– Elle sera dans une enveloppe dans un de ces casiers à la gare Bonaventure, où l'on dépose les paquets ou les malles.

– Mais où prendre la clef ?

– Elle sera avec le revolver dans la jardinière.

– Entendu. Voyez bien à ce que je n'aie pas de difficulté à entrer.

– Et soyez bien prudent quant à l'endroit où vous tirerez.

– Soyez sans crainte.

\*

– Voici, messieurs, l'aventure qui m'est

arrivée chez madame Durieux hier soir.

– Et ce soir, vous avez manqué votre coup et avez tiré le lieutenant Senay à la tête, répondit l'Inspecteur Durand.

– Je ne peux pas avoir tiré dans la tête. Ça j'en suis sûr !

– Il est cependant bien mort, avec une balle dans la tête.

– Mais ce n'est pas la mienne.

– Un autre aurait également tiré sur le lieutenant ?

– C'est ça.

– Mais tous les témoins s'accordent à dire qu'il n'y a eu qu'une seule détonation.

– On peut s'être servi d'un silencieux ou avoir tiré en même temps que moi.

– Votre théorie ne se base sur absolument rien. Vous même n'êtes pas certain.

– C'est vrai. Je n'ai aucune preuve, mais je suis certain de n'avoir pas tiré assez haut pour atteindre la tête.

– Cependant le lieutenant n’a aucune blessure au bras.

– Alors, c’est que je l’ai manqué.

– De quel calibre était votre revolver ?

– Un .38 Colt.

– Qu’avez-vous fait après avoir tiré votre coup ?

– Je regardais le lieutenant et j’ai eu la surprise de ma vie en le voyant soudain s’abattre de tout son long sur le plancher en avant du divan où il était assis.

– Il n’a fait aucun mouvement qui aurait pu le mettre dans votre ligne de tir ?

– Je suis certain de ne pas l’avoir atteint à la tête.

– Vous n’avez pas tenté de communiquer avec madame Durieux après l’affaire ?

– Oui, je l’ai appelée au téléphone.

– Qu’a-t-elle dit ?

– D’abord, j’ai eu de la misère à l’atteindre. On me disait qu’elle ne voulait parler à personne.

Ce n'est que lorsque j'ai demandé à la personne qui était à l'appareil de lui dire que j'appelais de la Gare Bonaventure, du département des casiers à colis, qu'elle a consenti à me parler.

– Vous a-t-elle accusé ?

– Elle s'est aussitôt exclamé : C'est vous le meurtrier du Lieutenant Senay ? Pourquoi avez-vous fait cela ? N'était-ce pas assez de m'avoir volé ?

– Et qu'avez-vous répondu ?

– J'ai tenté de discuter, mais elle n'entendait rien. Tout à coup je me suis aperçu qu'elle parlait tout bas à quelqu'un auprès d'elle. J'ai alors compris qu'on essayait de retracer l'endroit d'où je faisais mon appel et j'ai fermé aussitôt.

– Vous n'êtes pas allé à la gare ?

– J'y suis allé, car j'avais la clef que j'ai trouvée avec le revolver. Mais une fois rendu là il m'a semblé voir des détectives provinciaux et je n'ai pas osé m'approcher des casiers.

Se tournant vers son ami Tremblay, l'inspecteur Durand ordonna :

– Téléphone donc à la Sûreté provinciale pour savoir si on a retiré la balle de revolver du crâne de la victime.

Une fois son téléphone complété, Émile Tremblay regarda son Chef avec un visible étonnement peint sur toute sa figure :

– On a la balle, Julien.

– Calibre .38, je suppose ?

– Non. C’est d’un calibre .22. Une arme de femme.

Cyriac Danau s’écria :

– Je vous l’avais bien dit !

– Il y a peut-être du vrai dans ce que vous nous dites, reprit l’Inspecteur. Mais je n’ai rien cependant pour me prouver qu’il se soit agit d’un .38 au lieu d’un .22.

– Le revolver doit être encore dans la jardinière où je l’ai jeté.

– S’adressant à Tremblay, l’Inspecteur lui ordonna :

– Tu vas te rendre là-bas et fouiller dans les

jardinières de la terrasse, sans que personne ne s'en aperçoive.

– Mais nous ne sommes plus dans notre juridiction. L'affaire a eu lieu à Westmount.

– C'est bien vrai. Mais tu vas rencontrer des détectives de la police provinciale. Tu leur diras que tu es là de ma part et je suis certain qu'ils ne te poseront pas de questions.

– Tu ne veux pas d'autres choses que le révolver ?

– Si. Tu regarderas bien le mur, en arrière du divan, juste en face de la troisième porte-fenêtre.

– Veux-tu que je parle à madame Durieux ?

– Demande-lui si elle a un révolver et de quel calibre.

– Et si elle ne l'a pas ?

– Tâche de voir son permis. Mais si tu ne le trouves pas là, informe-toi à la police provinciale au sujet de l'enregistrement. Elle doit certainement en avoir un.

## II

### *Chez Madame Durieux*

Tout le monde de la maison était encore sur pied, et la Police Provinciale était sur les lieux.

Émile Tremblay n'eut pas de peine à repérer un ami à qui il demanda l'autorisation d'entrer et d'écouter.

– L'Inspecteur Durand s'occupe donc de l'affaire ? demanda l'ami.

– Pas officiellement. Cependant il m'a envoyé chercher quelques petits renseignements. Tu sais qu'il ne peut jamais rester inactif. Et dans le moment présent nous n'avons pas de cause sur les bras.

– Cette fois cependant, je parierais un contre dix qu'il a été devancé. Nous savons en effet que le meurtrier est un nommé Danau qui a un dossier

judiciaire long comme le bras.

– Je n’en doute pas. Aussi comme je te disais, c’est plutôt par curiosité que Durand s’est occupé de ce meurtre.

Après avoir jasé pendant quelques minutes avec son ami, le détective Tremblay parvint à sortir inaperçu sur la terrasse.

Il fouilla minutieusement toutes les jardinières, sans trouver ce qu’il cherchait.

Danau avait probablement blagué.

Mais d’un autre côté pourquoi le jeune homme était-il venu se fourrer dans la gueule du loup ? Il devait bien savoir qu’en mentant, il n’était pas en sûreté avec l’Inspecteur Durand.

Cette pensée encouragea Émile Tremblay à faire son possible pour trouver quelque chose en faveur du suspect.

Cependant il n’y avait rien dans le mur auprès du divan.

Ne laissant rien d’à peu près, le détective avisant un tableau qui aurait pu être dans le champ de tir, le souleva et constata avec surprise

qu'il y avait un trou juste en-dessous. Et cela aurait facilement pu être un trou de balle.

On voyait que le plâtre avait été remué récemment. La balle n'était plus là, mais on aurait pu parier que des efforts avaient été faits pour la retirer.

On questionnait madame Durieux et le détective s'approcha imperceptiblement afin de ne rien perdre de la conversation qu'elle tenait avec un détective provincial.

– Vous avez vu Cyriac Danau hier soir, dites-vous ? demandait le détective.

– Oui. Il avait pénétré par effraction dans ma chambre avec l'intention de voler probablement.

– Vous n'avez pas notifié la police alors ?

– Ma dame de compagnie l'a tenu en joue et elle voulait appeler la police. J'aurais bien dû la laisser faire.

– Pourquoi vous êtes-vous objectée ?

– Comme il n'avait rien pris, j'ai pensé lui donner une chance en lui donnant une bonne leçon. À cet effet je l'avais vu en tête à tête dans

un petit salon du rez-de-chaussée.

– Avait-il l’air d’avoir de bonnes intentions ?

– Dès que nous fûmes seuls, l’ingrat a sorti un revolver de sa poche et m’en a menacée.

– C’est là qu’il s’est échappé, je suppose ?

– Il m’a forcée à ouvrir la porte du boudoir et à renvoyer ma dame de compagnie qui attendait dans le passage avec son arme.

– Et il est parti ensuite, je suppose ?

– Oui, il s’est échappé par la terrasse.

– Avez-vous remarqué quelle sorte de revolver il avait ?

– Je ne m’y connais pas en armes, tout ce que je puis vous dire c’est que c’était le revolver que je gardais dans un tiroir de mon bureau de toilette.

– Il avait eu le temps de vous le voler ?

– C’est la seule chose qu’il ait pris.

– Est-ce que le revolver vous paraissait gros ?

– Assez. Il avait un canon passablement court.

– Était-ce un automatique ?

– Non. Il pouvait contenir cinq cartouches seulement.

La description bien sommaire cependant ne paraissait pas correspondre à l'arme qui avait tiré la balle.

Aussi le détective provincial qui était au courant que l'aviateur avait été tué avec un revolver calibre .22, poursuivit-il son interrogatoire.

– Vous avez dû enregistrer ce revolver, madame ?

– Certainement.

– Montrez-nous donc le reçu du chef de police, nous aurons ainsi la description précise.

Madame Durieux envoya sa dame de compagnie chercher le papier en question mais celle-ci revint au bout de quelques minutes sans l'avoir trouvé.

– Je regrette ce contretemps, s'excusa madame Durieux. Vous comprenez que je ne me suis pas occupé de ce papier. Je n'ai d'ailleurs jamais pris

le revolver dans mes mains.

– Nous pourrons vérifier avec les registres de notre bureau, madame.

C'est alors qu'Albert Brien, le fameux détective privé, qu'on a coutume d'appeler le détective national des Canadiens-français, fit son entrée.

Tous les policiers présents qui connaissaient sa réputation le saluèrent aimablement et on l'invita à poser lui-même les questions après lui avoir raconté les dépositions à date.

Le célèbre détective demanda à tout le personnel de la maison combien de détonations on avait entendu et tout le monde fut unanime à déclarer qu'il n'y en avait eu qu'une.

Il fit le tour de la place, remua le cadre et s'apprêtait à partir quand il avisa Émile Tremblay.

– Durand est-il sur la cause aussi ? demanda-t-il.

– Pas officiellement. Si vous voulez le voir, il veille encore et attend mon rapport. Pourquoi ne

venez-vous pas avec moi ? Je me rends directement chez lui.

– C’est une idée, Tremblay. Es-tu prêt à partir ?

– Tout de suite si cela vous convient.

– Allons-y alors.

L’Inspecteur Durand fut quelque peu surpris de voir arriver Albert Brien en compagnie de son assistant.

– Vous ne m’attendiez pas ? dit Albert Brien en souriant.

– Franchement non, mais vous êtes le bienvenu quand même.

Mais Brien venait de reconnaître Danau et ne put s’empêcher de demander :

– Je vois que vous avez déjà mis la main sur le suspect.

– Vous n’avez pas dit, coupable cependant.

– Je ne crois pas qu’il le soit.

– Pourquoi ?

– Laissez-moi d’abord vous dire confidentiellement que je suis sur cette cause à l’instigation du Ministre de la Défense Nationale.

– Tiens ! il y a des complications ?

– Je ne sais pas encore. On m’a chargé d’enquêter sur la mort du Lieutenant Senay, parce qu’il avait déjà été menacé depuis son retour d’outre-mer.

– Et vous croyez qu’il pourrait avoir été tué délibérément ?

– De ça, je n’ai aucun doute. Mais qui ? Et surtout pour le compte de qui ?

– Vous voyez l’action de l’ennemi là-dessous ?

– Danau agissait probablement pour leur compte.

L’Inspecteur alors demanda à Tremblay de faire son rapport. Quand ce dernier eut fini, il ajouta à l’adresse du détective Brien :

– Je suis presque convaincu que Danau n’est pas le meurtrier.

– Ah ! ça par exemple, c'est du nouveau.

Ils discutèrent alors de la version de Danau et des constatations sur place, surtout du trou de balle dans le mur, qu'on avait par la suite recouvert d'un tableau.

– Je suis entièrement de votre avis, déclara enfin Albert Brien.

– Qui est le coupable alors ? demanda l'Inspecteur Durand.

– Cela peut-être n'importe qui, peut-être même madame Durieux.

On fit venir Danau qui avait été relégué dans la pièce voisine pendant que les trois autres discutaient de son cas, pour lui demander :

– Madame Durieux était-elle restée auprès du lieutenant Senay, au moment où vous avez tiré ?

– Non. Je l'ai vue qui se dirigeait à l'autre extrémité du salon. Mais je ne saurais dire exactement où elle était au moment où je tirai.

– Qui sait si ce n'est pas elle ? demanda encore Albert Brien.

– Je partage vos doutes, confirma l’Inspecteur.

Alors on décida de lui tendre un piège.

Albert Brien fut désigné pour faire un téléphone à la résidence de madame Durieux.

– Allo, qui est à l’appareil ?

– Hortense Allard, la dame de compagnie de madame Durieux.

– Ici le détective Brien. Puis-je parler à madame Durieux elle-même ?

– Si vous pouviez attendre à demain. Madame vient justement de se mettre au lit et elle était tellement énervée que le médecin a dû venir lui administrer un somnifère.

– Dans ce cas je vais vous faire un message que vous lui transmettez s’il vous plaît.

– Avec plaisir, monsieur Brien.

– La police lui avait dit, en réponse à une de ses questions, que le corps du lieutenant Senay avait été transporté à la Morgue pour extraire la balle du crâne, mais il y a eu erreur. Le cadavre a été transporté immédiatement en sortant de chez

madame Durieux dans le salon mortuaire qu'elle avait choisi.

– Vous voulez dire qu'aucune opération n'a été faite encore sur sa figure ?

– Précisément.

– Je vais en avertir madame aussitôt qu'elle s'éveillera, car je suis certaine qu'elle sera heureuse de le voir encore une fois avant qu'il ne soit complètement défiguré.

– Comme les choses en sont, le corps ne reviendra pas à la morgue avant midi demain.

– Je suis certaine que Madame va en être bien heureuse ! Merci, monsieur Brien.

– À votre service, mademoiselle.

– Pardon, monsieur Brien, savez-vous si on a mis la main sur l'auteur du crime ?

– Pas encore, mademoiselle.

– Je vous avoue que j'ai peur qu'il ne revienne ici.

– Je serais bien surpris qu'il le fasse le soir même de son forfait. Mais si vous préférez je puis

demander à la Sûreté provinciale où j'ai des amis, de vous envoyer quelqu'un.

– Merci. Je vais voir à verrouiller minutieusement les portes et les fenêtres. D'ailleurs, je comprends maintenant que le criminel ne se risquera pas ici cette nuit.

Se tournant vers l'Inspecteur, le détective Brien lui dit :

– Je crois bien que la petite demoiselle va avertir madame Durieux immédiatement si celle-ci ne dort pas encore.

– Et nous allons avoir de la visite au Salon Funéraire cette nuit même.

– Alors, puisque nous travaillons ensemble sur cette affaire, je vous demanderai la permission d'emmener avec moi votre compagnon Tremblay.

– Très bien quant à moi !

Émile Tremblay s'offrit de lui-même :

– Je suis bien prêt à aller remplacer le mort sur les dalles là-bas.

– Et moi je m’occuperai des visiteurs, ajouta le détective Brien.

### III

#### *La dame en noir*

Les détectives n'eurent pas de peine à s'assurer le concours du propriétaire de l'établissement funéraire, qui les laissa libres d'agir à leur guise.

Émile Tremblay s'installa donc sur la table de marbre et se recouvrit du drap réglementaire.

– Brrrr ! il fait déjà froid ! s'exclama-t-il à l'adresse d'Albert Brien.

– Tu pourras dire que tu as passé près de la mort au moins une fois dans ta vie.

– Ce n'est pas si drôle après tout. J'ai passé par des situations bien cocasses dans ma carrière, mais jamais je n'ai encore fait le mort. Pourvu qu'elle arrive au plus tôt.

– Je ne crois pas qu'elle ne tarde beaucoup.

Quand il fera jour ce sera plus dangereux.

– Vous avez bien raison.

Ils en étaient là de leur conversation quand ils entendirent des pas dans le corridor.

Et c'étaient des pas de femme, portant des talons haut.

– Ça y est ! murmura Albert Brien. Tiens-toi prêt.

– Pas de danger.

La porte s'ouvrit lentement et sans bruit.

Une petite lumière de poche jeta un rayon lumineux dans la pièce et se posa bientôt sur la table où reposait l'unique cadavre.

C'était une femme toute en noir, la tête recouverte d'une épaisse voilette.

Elle jeta un regard circulaire et constatant qu'il n'y avait personne dans la pièce, elle ouvrit sa bourse pour en retirer un mouchoir qu'elle déploya aux côtés du cadavre.

Elle en retira un petit objet qui ne pouvait être autre que la balle du .38.

Elle chercha ensuite quelque chose qui pourrait lui servir de marteau et avisant un cendrier sur pied en métal elle fit mine de s'en servir pour frapper sur la balle.

C'est alors que le détective Brien sortit de sa cachette et appuyant son revolver sur le dos de la femme, il dit :

– Pas un mouvement ou je tire !

L'autre laissa tomber le cendrier, tandis que le détective Tremblay se levait de sa position inconmode.

– Ainsi c'était madame Durieux ! s'exclama Émile Tremblay.

– On va bien voir, répliqua Albert Brien, en soulevant le voile qui cachait la figure de l'intruse.

Mais ce n'était pas madame Durieux. C'était sa dame de compagnie, Hortense Allard.

Quelle raison pouvait-elle avoir pour tuer le lieutenant Senay ?

– Vous allez passer à mon bureau, mademoiselle, afin que nous parlions de cette

affaire, dit le détective Brien.

– Je n’ai rien à dire et ne répondrai pas à vos questions.

– On verra bien.

\*

Une fois dans les bureaux du détective national des canadiens-français, les deux hommes tentèrent de faire parler leur prisonnière.

Mais elle ne voulait même pas ouvrir la bouche.

Plutôt que d’alarmer inutilement madame Durieux, les deux hommes décidèrent de prendre les empreintes digitales de la jeune fille, afin de trouver son identité pour le cas où elle aurait présenté des faux papiers à sa maîtresse.

Émile Tremblay descendit à la Sûreté pour faire les vérifications.

Il s’agissait d’une jeune fille qui avait déjà beaucoup fait parler d’elle dans l’ouest Canadien,

où on l'appelait MISS PISTOLET-ROUGETTE.

Elle était rousse en effet et tirait du revolver avec une précision remarquable.

Dans sa bourse ils avaient trouvé un .22 automatique et la cause contre elle était claire comme de l'eau de roche.

Mais cela ne révélait pas le motif de son acte.

Était-ce une vengeance personnelle ou s'agissait-il d'une conspiration de l'ennemi pour se débarrasser d'un aviateur qui avait déjà descendu 36 avions ?

\*

Les deux hommes faisaient des conjectures et allaient conduire leur prisonnière aux quartiers-généraux de la Défense Nationale, quand le téléphone sonna dans le bureau d'Albert Brien.

C'était une voix d'homme qu'il ne connaissait pas :

– Je désire parler à Albert Brien lui-même.

- C’est moi, qui est à l’appareil ?
- Ça n’a pas d’importance.
- Je n’ai pas l’habitude de parler à des inconnus. Si vous ne vous nommez pas, je coupe.
- Attendez un instant quelqu’un que vous connaissez bien va vous dire un mot.
- J’attends.
- Allo, Albert, fait alors la voix de Rosette, sa femme.
- Mais dis-moi donc, pourquoi m’appelles-tu à cette heure-ci ?
- C’est qu’il m’est arrivé quelque chose, Albert.
- Un accident.. ?
- On m’a enlevée...
- Tu ne me dis pas ?
- Ce sont mes ravisseurs qui me forcent de te parler. Autrement je ne l’aurais pas fait. Ne t’occupe pas...

Mais la voix de Rosette se tut, tandis que la

première continua :

– Ne vous préoccupez pas de faire retracer cet appel, Brien, car votre femme est déjà partie pour une autre destination.

– Enfin, que signifie tout ceci ?

– Vous venez de faire une prisonnière qui est encore à vos bureaux ?

– Oui.

– Nous vous l'échangeons pour votre femme. Je suppose que vous y tenez ?

– Misérables va !

– Gardez votre salive pour des choses sérieuses. Acceptez-vous la proposition ?

– Il me faut réfléchir.

– Je n'ai pas de temps à perdre.

– Je veux dire que je dois réfléchir sur les moyens d'échapper ma prisonnière.

– Que voulez-vous dire ?

– J'ai déjà averti les autorités militaires...

Il ne l'avait pas fait encore, mais il était

certain de gagner du temps ainsi.

– Il faut que vous vous arrangiez avec cela. Nous voulons Miss Pistolet-Rougette absolument.

– Donnez-moi quelques minutes au moins.

– Pour aller faire du train avec cela ? Non !

– Je vous dis qu’il faut que je me trouve un moyen de laisser partir la jeune fille, sans que cela ne paraisse.

– Je vais être bon prince. Je vous donne jusqu’à midi pour agir. Je vous appellerai à midi juste, à votre bureau. Mais d’ici là soyez prudent dans ce que vous faites, sinon il en ira de la vie de votre femme.

La ligne fut subitement coupée.

Émile Tremblay avait compris à peu près ce dont il s’agissait et il était aussi désespéré que l’autre.

Seule, la pseudo Hortense Allard, gardait son air impassible.

## IV

### *Troisième degré*

Que faire ?

Ce fut Émile Tremblay qui fit la première suggestion.

– Pourquoi ne téléphonons-nous pas à l’Inspecteur Durand ? dit-il. Il nous donnerait un bon conseil.

– Tu as raison. Veux-tu l’appeler : je vais lui parler.

Après qu’Albert Brien lui eut raconté ce qui venait de se passer ainsi que l’enlèvement de sa femme, Julien Durand reprit :

– Vous me dites avoir jusqu’à demain midi ?

– Oui.

– Eh bien ! il n’y a qu’une chose à faire.

– Laquelle ?

– Faites passer un troisième degré à Miss Pistolet-Rougette. Elle vous renseignera sur les ravisseurs de votre femme.

– J’ai bien peur qu’elle résiste à quelques petits coups de boyau en caoutchouc.

– Je ne vous parle pas de cela.

– Quoi alors ?

– Les grands moyens, parbleu ! Faites-lui griller les orteils avec des allumettes. Enlevez-lui les ongles des doigts. N’importe quoi enfin. L’important c’est d’avoir des renseignements aussitôt que possible. Après nous nous occuperons de votre femme.

– Je crois que je vais suivre votre conseil.

– Je ne vois pas d’autres choses à faire.

– Merci, Inspecteur. Nous commençons immédiatement.

S’adressant à la jeune fille, Albert Brien lui dit :

– Vous ne paraissez pas disposée à me

renseigner sur ceux qui vous emploient et qui sont en même temps les ravisseurs de ma femme. Je vous avertis que je vais prendre les moyens de vous faire parler. Vos complices n'avaient qu'à ne pas s'en prendre à Rosette. Une dernière fois, êtes-vous disposée à me répondre ?

– ...

– Tant pis pour vous !

Avec l'aide d'Émile Tremblay, il la ligota solidement sur une chaise et la bâillonna pour qu'elle ne puisse crier trop fort.

– Quand vous serez disposée à parler, dit Albert Brien, vous ferez un signe de la tête. Nous autres nous allons brûler les étapes, car nous sommes pressés.

On déchaussa un pied de la jeune fille et Émile Tremblay alluma une chandelle, qu'il commença à promener de plus en plus près de la chair.

Elle se tordait dans la douleur, mais ne faisait aucun signe indiquant qu'elle en avait assez.

Ses yeux cependant indiquaient assez la haine dont elle était animée à leur égard.

C'était un jeu dangereux qu'ils jouaient là..

Si les bandits n'étaient pas mis hors d'état de nuire avant midi, ils feraient des représailles sur Rosette en voyant la condition dans laquelle se trouverait leur complice.

Mais le détective national des Canadiens-français était un brave.

On commençait à sentir la chair qui grillait de plus en plus.

Au bout de dix minutes, la jeune fille faillit perdre connaissance.

C'était une complication qu'ils n'avaient pas prévue.

Albert Brien appela un médecin, lui recommandant de passer par la porte arrière qui donnait sur la cour, car les autres devaient être surveillées par les bandits.

D'un autre côté, il y avait toujours un certain va et vient dans l'édifice, même la nuit.

Le médecin qui connaissait son affaire monta quatre étages plus haut dans l'ascenseur, quitte à descendre à pied ensuite.

Aussitôt mis au courant, il donna une piqûre à la suppliciée, ce. qui eut pour effet de faire revenir les couleurs à ses joues.

Et le manège de la chandelle recommença, le médecin toujours prêt à intervenir.

Elle ne put endurer plus de quinze minutes au total.

Sur son signe de tête convenu, Émile Tremblay éteignit sa chandelle et Albert Brien commença :

- Pour qui travaillez-vous ?
- Pour une bande qui a l’habitude de faire le trafic des drogues dans la Province de Québec.
- Quel est le Chef.
- Abe Cohen.
- Pas le propriétaire du Cabaret des Éléphants ?
- C’est bien lui.
- Pour le compte de qui agit-il ?
- Je n’en suis pas certaine, mais je crois bien que c’est pour l’ennemi.

- L’Axe... ?
- Oui, je le pense.
- Vous aviez instructions de tirer le lieutenant Senay ?
- Oui.
- En savez-vous la raison ?
- Cohen avait reçu l’ordre de le faire disparaître, s’il devait retourner outre-mer.
- Comment avez-vous fait pour le tirer ?
- D’abord j’avais été placé chez madame Durieux au moyen de fausses recommandations, avec l’idée de tuer le lieutenant qui venait là souvent.
- Votre revolver avait-il un silencieux ?
- Non. J’ai tiré en même temps que Cyriac Danau.
- Comment saviez-vous qu’il devait tirer lui-même ?
- J’avais écouté sa conversation avec madame Durieux, dans le petit boudoir.

- Où étiez-vous quand vous avez tiré ?
- En arrière de Danau. Je pouvais ainsi suivre tous ses mouvements et arriver à ne produire qu'une seule détonation.
- Avez-vous une idée où se trouve ma femme, dans le moment ?
- Aucune.
- Soyez franche, sinon je recommence et cette fois ce sera moi qui tiendrai la chandelle...
- Je sais que je ne pourrais pas en endurer plus. Aussi je dis la vérité. D'ailleurs je ne suis qu'un membre de la bande. Je n'en connais pas tous les secrets.
- Comment se fait-il que vous soyez abouchée avec ces ennemis de notre pays ? Vous aviez l'habitude d'opérer seule dans l'ouest canadien où d'ailleurs vous êtes recherchée ?
- Je ne pouvais plus échapper à la Police Montée dans les provinces des prairies. C'est pourquoi je suis venue dans l'est. Mais ici je suis tombée entre les mains de Cohen, qui m'a forcée à travailler pour lui, sous peine de me dénoncer.

Voyant qu'il ne pouvait plus rien tirer de la jeune fille, le détective, trop ému pour pouvoir diriger l'affaire froidement à cause naturellement des intérêts qu'il y avait, décida de demander encore conseil à l'Inspecteur Durand.

– Ah ! mon petit stratagème a produit son effet ! s'exclama celui-ci après qu'Albert Brien lui eut raconté le détail des révélations de Miss Pistolet-Rougette.

– Cependant nous ne sommes pas plus avancés sur l'endroit où se trouve ma femme et je vous assure que je suis sur les épines.

– Je connais Cohen et je sais le moyen d'en venir à bout.

– Je ne sais comment vous remercier pour votre coopération !

– Ne parlez pas de cela. Écoutez-moi plutôt.

– J'écoute.

– Ce Cohen a une petite fille qu'il adore. Elle se trouve présentement dans un couvent de Montréal, au Villa-Maria.

– Je n'aimerais pas m'attaquer à une enfant.

– C’est elle que nous allons échanger contre votre femme.

– Je crois que je suis mieux de vous obéir à la lettre, car je ne sais plus où donner de la tête. Vous voyez, il n’y a qu’un moment je commençais à me laisser attendrir.

– Laissez-moi faire et vous verrez que votre femme vous sera rendue avant midi.

– Et moi, que voulez-vous que je fasse ?

– Faites venir votre ami Beausoleil avec quelques bons hommes pour garder votre bureau et surtout votre prisonnière, puis renvoyez-moi Émile Tremblay, je vais en avoir besoin. Cependant attendez du renfort avant de l’envoyer.

– Ce ne sera pas long.

– Très bien !

– Puis-je vous demander quand vous aurez des nouvelles ?

– Pas plus tard que neuf heures, c’est-à-dire dans une couple d’heures.

- Quel soulagement !
- Préparez-vous à recevoir un autre prisonnier, plutôt une prisonnière, car ce sera une femme encore.

## V

### *Enlèvement par la police*

Quand Émile Tremblay fut en présence de son Inspecteur, celui-ci lui expliqua son plan.

– Il y a un gros risque à prendre dans ce que je vais te demander.

– Je suis prêt.

– Tu comprends que je ne te donne pas d'ordre. C'est pour Brien que je fais cela et nous n'avons aucune autorisation ni aucune justification pour agir ainsi. C'est dire que nous sommes laissés à nous-mêmes. Si nous réussissons, nous serons loués, mais si nous échouons, on nous blâmera et vivement, tu peux me croire.

– Je ne suis pas inquiet là-dessus, car je sais que nous allons réussir.

- Voilà qui est bien parlé !
- Que faut-il faire ?
- L’enlèvement d’une fillette de 12 ans dans un des couvents les plus chics de Montréal.
- Je me vois avec une douzaine de fort-à-bras, faisant l’assaut du couvent. Et la binette des bonnes petites sœurs.. ?
- Ce n’est pas comme ça que tu vas agir.
- Sur la rue ? à la promenade alors ?
- Non plus. L’enlèvement va se faire en douceur et par toi seulement.
- Pendant que je tiendrai tout le Couvent en respect d’un bras, je vais procéder à l’enlèvement de l’autre ?
- Tu vas tout simplement te présenter au parloir, vers huit heures, c’est-à-dire bientôt, et tu vas demander la Supérieure.
- Pour qu’elle me remette la petite ?
- Exactement !
- Et elle va s’empresse de le faire ?

- Assurément.
- C’est presque de la magie.
- Tu t’identifieras à la religieuse. Elle aura confiance en un représentant de la police et elle te rendra l’enfant.
- Si elle téléphonait à son père ?
- Premièrement à cette heure-là, il dort profondément et personne n’a le droit de l’éveiller.
- Mais ce n’est peut-être pas la même chose pour sa fille ?
- D’ailleurs tu n’en donneras pas le temps aux bonnes sœurs.
- Elles peuvent bien téléphoner avant de m’amener la fillette ?
- Tu leur diras que son père est grièvement blessé dans un hôpital à la suite d’un accident.
- Ça c’est une idée !
- Si parfois les Religieuses ne te croyaient qu’à demi et voulaient vérifier, propose leur d’appeler la Sûreté municipale.

- Mais il faudrait mettre le Chef au courant ?
- Tu n’as donc pas d’imagination ! Dis-leur que c’est l’Inspecteur Durand qui est en charge de l’affaire à la Sûreté. Alors elles me demanderont et la Sûreté donnera la ligne ici.
- Merveilleux !
- Tu es donc prêt à partir ?
- Je le pense. Mais est-ce que je conduis la petite chez Brien ?
- C’est la meilleure place. D’ailleurs aussitôt que tu y auras emmené ta prisonnière, viens me chercher. Je veux m’occuper des négociations là-bas. Tu comprends, il faut de la fermeté là-bas et je crains que Brien ne soit trop affecté avec l’affaire de sa femme...
- Je pars donc immédiatement.
- Tu as bien compris tout ce que tu as à faire ? Tu sais, il ne faut rien laisser au hasard dans une affaire comme celle-là, sinon nous n’aurons pas de chances de recommencer.
- Il n’y a pas de danger. Ça va marcher.

– Bonne chance alors !

\*

Émile Tremblay avait la figure d'un bon détective municipal, ainsi que d'un bon père de famille.

Les religieuses ne firent aucune difficulté pour lui remettre la petite.

Elles refusèrent même de vérifier ses dires à la Sûreté.

Albert Brien n'en pouvait croire ses yeux.

Comme il était certain maintenant de revoir sa femme !

Aussi quand l'Inspecteur lui-même se présenta, l'accueillit-il avec des démonstrations de gratitude.

– Cependant tout n'est pas fini, déclara alors Julien Durand.

– J'ai la plus grande espérance pourtant. Le pire est fait.

À neuf heures les employés du bureau du détective privé eurent la surprise de leur vie en arrivant à l'ouvrage.

Dans le corridor ils avaient d'abord remarqué des flâneurs qui les regardaient curieusement, mais ce fut toute autre chose dans la salle d'attente du bureau.

Il y avait là six policiers provinciaux, armés de mitraillettes qui montaient la garde.

L'Inspecteur Durand, Albert Brien, Théo Beausoleil, Émile Tremblay et leurs deux prisonnières étaient dans le bureau privé du chef de l'agence.

Les employés avaient instructions de faire comme d'habitude et de transmettre tous les téléphones au patron, sauf de refuser les visiteurs jusqu'à nouvel ordre.

Il n'était pas plus de 9.15 hrs a.m., quand Albert Brien reçut l'appel d'Abe Cohen.

Et il n'était pas de bonne humeur.

Il avait appelé sa fillette au couvent à neuf heures prédises, comme tous les matins, et les

religieuses lui avaient répondu qu'elle était partie sous la garde d'un détective municipal pour l'hôpital où il était censé se trouver.

Pour ne pas faire de train pour rien, Cohen n'avait pas corrigé les religieuses de leur fausse impression, il s'était contenté de dire qu'il était blessé moins grièvement que les médecins ne l'avaient cru.

Il ne communiqua pas non plus avec la Sûreté municipale.

Il n'est pas dans les coutumes des bandits de rechercher l'aide de la Police.

D'ailleurs il était assez intelligent pour savoir à quoi s'en tenir.

Selon le conseil qu'il avait reçu, Albert Brien ne parla pas au bandit mais passa l'appareil à l'Inspecteur Durand.

Ici, l'Inspecteur Julien Durand, mon cher Cohen. Que puis-je faire pour vous être agréable ?

– Ma fillette est avec vous autres, je suppose ?

– C'est bien ça !

– Tas de lâches ! Vous en prendre à une petite fille de cet âge-là !

– Mais elle est très bien en notre compagnie. Mon ami Tremblay est même parvenu à lui dénicher quelques palettes de chocolat et la petite est de bien bonne humeur. Voulez-vous lui parler ?

– Je prends pour acquit qu'elle est bien. Que voulez-vous en échange ? Rosette Brien, je suppose ?

– Tout juste ! Comme vous nous comprenez !

– Donnant, donnant. Madame Brien pour la fillette et Miss Pistolet-Rougette.

– Non, la fillette seulement.

– J'insiste pour la petite rougette, car j'ai un compte à régler avec elle. Je n'y tiens pas tant que cela de la revoir. C'est pour lui faire son affaire.

– Vous ne lui ferez pas son affaire, car nous la gardons avec nous. Mais la fillette est une belle marchandise à échanger.

– Vous êtes plus bandits que nous ! Vous en

prendre à une enfant !

– Ce n'est pas pire que s'en prendre à une femme.

– Enfin j'accepte. Mais j'ai bien envie de me plaindre à la Sûreté.

– Vous auriez tort mon ami, car la fillette n'est déjà plus ici. Quand vous m'avez dit que vous ne teniez pas à lui parler, je l'ai envoyée ailleurs sous bonne escorte. Je ne la gardais ici que pour commencer les négociations.

– Où allons-nous nous rencontrer pour faire l'échange ?

– Il n'est pas question de rencontre du tout. Vous envoyez Madame Brien ici et si elle est en bonne santé, nous renvoyons la fillette au couvent ou la remettons à qui vous voudrez.

– Je ne suis toujours bien pas pour prendre votre parole. Vous pouvez bien garder l'enfant.

– Qu'est-ce que j'en ferais ?

– C'est bien vrai ! Si je garde Madame Brien, vous retournerez l'enfant au couvent la même chose, car vous ne pouvez certainement pas lui

faire de mal.

– Dans un cas comme celui-là, je renoncerai à tous mes bons principes, Cohen. Si Rosette Brien n'est pas au bureau d'ici onze heures, la petite mourra. M'entendez-vous ?

– Vous ne pouvez pas faire cela, vous qui êtes de la police !

– On verra bien. D'ailleurs je m'en fiche pas mal de la police. Au point où j'en suis, je ne crains même pas la corde, et je suis sérieux quand je dis cela.

– Je ne vous crois pas, mais vous m'avez forcé quand même la main. J'envoie madame Brien immédiatement.

– La petite ne tardera pas d'être libérée alors. Que dois-je en faire ?

– Au couvent, c'est la meilleure place.

Mais comme Cohen avait dû appeler de ses quartiers généraux, l'Inspecteur avait eu la précaution de faire retracer l'appel par un de ses hommes et il avait à peine raccroché qu'on lui donnait l'adresse du repaire des ennemis de son

pays.

Albert Brien communiqua immédiatement avec la Défense Nationale pour qu'on lui envoie des hommes avec un Inspecteur de l'Intelligence Service.

Ceux-ci arrivèrent en même temps que Rosette Brien.

Il n'est pas besoin de décrire la joie du détective privé. Qu'il suffise de dire que Brien et sa femme ont encore l'air de jeunes mariés.

Une fois la fillette partie pour le couvent, Durand et Brien tinrent conseil avec l'inspecteur de l'Intelligence Service.

Miss Pistolet-Rougette fut questionnée une seconde fois et elle ne fit pas de difficultés pour donner tous les renseignements qu'elle possédait sur le compte de Cohen et de sa bande.

Elle n'avait rien à perdre d'ailleurs, car elle était mieux en prison qu'en liberté.

En effet elle n'aurait pas été sur la rue 10 minutes que les hommes de Cohen lui auraient fait son affaire, comme on dit en terme de la

pègre.

D'un autre côté elle avait des chances de diminuer son crime en donnant des indications précieuses à la défense nationale.

## VI

### *Fin de traitres*

L'Inspecteur de l'Intelligence Service était un lieutenant du nom de Jack Baron.

Il ne perdit pas de temps à suggérer un plan.

– J'ai une compagnie avec moi en bas. Pourquoi ne pas aller tout de suite à l'adresse que vous avez et cerner la place ?

– Et notre prisonnière pourra identifier les bandits, suggéra à son tour Albert Brien.

– Très bien !

Mais alors l'Inspecteur Durand prit la parole à son tour :

– Comme je voudrais vous accompagner, dit-il, et il regardait ses jambes.

– Soyez sans crainte, Inspecteur, continua le

Lieutenant Baron. Nous saurons bien vous venger.

– C’est que vous n’avez pas beaucoup de preuves contre eux à date, sauf le témoignage de Miss Pistolet-Rougette et ça ne vaudra pas grand chose en Cour, que le témoignage d’une complice.

– Vous avez raison, dit le lieutenant, mais je présume que les bandits vont faire quelque résistance et nous leur répondrons. Vous comprenez ce que je veux dire... ?

– Moins vous en épargnerez, plus vous me ferez plaisir.

– Il n’en restera pas pour aller conter à une autre bande ce qui est arrivé, ou encore pour faire un rapport aux agents ennemis de la découverte de leurs complots.

– Ça c’est parler !

– Bonjour, dit le lieutenant en serrant la main du glorieux blessé.

– Bonne chance.

\*

Les traîtres n'étaient pas mal logés. Ils se trouvaient dans une superbe résidence située dans un des derniers cercles de la Montagne.

Mais c'était aussi une solide construction en pierres, qui pouvait soutenir un siège en règle.

– Il va nous falloir des mitrailleuses et des bombes lacrymogènes, avoua le lieutenant Baron à Albert Brien.

– Pourvu que ce soit la bonne place, toujours.

Mais Rosette et la jeune prisonnière donnèrent des renseignements qui ne laissèrent pas de doutes.

Madame Brien avait été emprisonnée dans la montagne elle en était certaine et la maison était pleine de bandits.

Miss Pistolet-Rougette était allée plusieurs fois là-haut et elle y était même demeurée.

En plus de la compagnie de mitrailleurs qui arriva bientôt, on amena deux petits mortiers qui

lançaient des bombes lacrymogènes.

Ainsi on put voir en pleine ville de Montréal, deux compagnies de soldats canadiens qui montaient à l'assaut d'un château-fort ennemi.

Les premières salves de mitrailleuses eurent pour résultat d'endommager les défenses de l'ennemi.

La maison en outre d'être en pierres, avait de solides volets que les assiégés avaient fermés pour protéger leurs fenêtres.

Mais cette défense n'avait pas été de longue durée.

Munis de leurs masques à gaz, les fantassins avançaient maintenant en ordre de bataille.

Les mortiers entrèrent aussitôt en action et firent pleuvoir adroitement quelques bombes dans les ouvertures pratiquées dans les grandes fenêtres par les mitrailleuses.

Mais les bandits avaient également des masques, car ils ne tardèrent pas à répondre à l'avance des soldats par de nombreux coups de feu.

Eux aussi possédaient des mitrailleuses et à voir la façon dont ils s'en servaient, ils avaient amplement de munitions.

Bientôt un soldat tomba blessé à la jambe.

Les choses se compliquaient.

Tous les hommes voulaient maintenant monter à l'assaut et passer les bandits au fil de la baïonnette.

Le lieutenant Baron diminua leur ardeur, qui aurait pu être dangereux pour plusieurs d'entre eux.

On tint donc conseil de guerre.

En plus du lieutenant Baron, en charge des opérations, il y avait le lieutenant de la compagnie de mitrailleurs, les sergents des deux compagnies et le détective Albert Brien.

Il va sans dire que les plans ne manquèrent pas.

On proposa de faire sauter la maison, ainsi que ses occupants.

On parla d'y mettre le feu, afin de faire sortir

les bandits.

Quelqu'un proposa même un tunnel.

Un autre une bombe lancée d'un avion.

Ce fut l'avis d'Albert Brien qui fut d'abord adopté. Il avait le numéro de téléphone de la place. Aussi suggéra-t-il d'inviter Cohen à mettre bas les armes.

En compagnie du lieutenant Baron, il descendit à la prochaine résidence et fit l'appel.

Cohen était encore là, qui commandait la résistance.

Ce fut naturellement le lieutenant Baron qui parla :

– Vous n'avez aucune chance de vous en tirer, Cohen, vous feriez mieux de vous rendre...

– Venez nous chercher si vous êtes capables.

– Vous savez bien que la résistance est impossible. Une seule bombe suffirait à réduire votre maison en miettes.

– Et quelles conditions nous faites-vous si nous nous rendons ?

– Ce sera le Conseil de Guerre. Je n’ai aucune autorité pour en pressentir le jugement.

– Ça ne vous avancera pas de toute façon. Vaut aussi bien tuer quelques-uns de vos hommes avant de mourir nous-mêmes ici.

– Qu’est-ce que cela peut bien vous donner ?

– Je mourrais certainement plus paisiblement, si je pouvais atteindre Brien d’une balle.

– Je ne crois pas que votre souhait ne se réalise. D’ailleurs je vais prendre les moyens de ménager mes hommes. De toute façon vous êtes à notre merci.

– Une chose certaine, c’est que nous ne nous rendrons pas.

– Je vous donne vingt minutes pour réfléchir. Si vous décidez de cesser les hostilités, hissez un drapeau blanc à une fenêtre et sortez un à un en vous dirigeant dans nos lignes les bras en haut. Mais suivez bien mes instructions, car autrement je ne répons pas de la vie de qui que ce soit.

Et le lieutenant raccrocha.

Les vingt minutes passèrent sans amener de

changement.

Cependant il paraissait maintenant y avoir trop de calme là-haut.

– Tout d’un coup, ils ont trouvé le moyen de s’échapper, supposa un sergent.

– Qui sait ? admit le lieutenant Baron.

– Voulez-vous que j’aie à faire une reconnaissance ? demanda le sergent.

– Pas seul, prenez un homme avec vous.

La patrouille revint bredouille : il n’y avait plus personne dans la maison.

On téléphona aussitôt à l’hôtel de Ville pour savoir des ingénieurs s’il n’existait pas quelque sous-terrain communiquant avec cette maison.

Mais la réponse fut négative.

C’est alors qu’Albert Brien pensa à celui qui l’avait tant aidé depuis le début de cette cause : L’Inspecteur Julien Durand.

Lui décrivant les lieux, il lui expliqua la disparition des bandits.

– Il faut qu’il y ait un sous-terrain qui part de

cette maison, trancha Durand.

– Cela ne fait pas de doute.

– Alors rappelez-moi dans quinze minutes.

– Vous allez trouver cela de chez vous ?

– Oui. Dans quinze minutes. Ne perdons plus de temps, Car vos oiseaux doivent avoir une bonne avance.

Julien Durand et son ami Tremblay se mirent à l'œuvre immédiatement.

Ils communiquèrent avec la Société Historique de Montréal.

Ils téléphonèrent à Monsieur Marius Barbeau, à Ottawa.

Mais ce fut à la Bibliothèque Municipale qu'ils eurent le premier résultat.

Une vieille employée qui avait lu tout ce qui se trouvait là sur Montréal et ses origines, déclara se rappeler qu'elle avait vu quelque chose déjà concernant un tunnel qui aurait pu passer par là. Il devait être très vieux, car il avait été creusé par les Sauvages lors des premiers temps de la

Colonie.

Le détective Tremblay arrivait à peine qu'elle avait trouvé le volume. Il s'agissait d'un extrait d'un journal tenu par le premier évêque de la Métropole.

Le tunnel avait été construit par des sauvages alliés qui aidaient les colons à se soustraire aux attaques des Iroquois.

Le tracé exact avait été perdu et l'histoire ne mentionnait pas ce tunnel. Pourtant on avait la preuve qu'il existait.

Du mieux qu'on put on jugea de son emplacement et une compagnie de Génie, appelé auparavant par le lieutenant Baron, commença immédiatement à creuser, tandis que des hommes cherchaient dans la caye de la maison.

Mais c'était d'un vieux puits que partait le couloir souterrain.

En le suivant prudemment, les soldats arrivèrent à une vaste salle creusée sous terre, où s'étaient cachés les bandits.

Cohen avait donc découvert ce souterrain. Il

avait eu le temps d'en faire déblayer une entrée, mais pas encore l'autre. De sorte que les bandits étaient maintenant pris comme dans une souricière.

Ils ne se rendirent cependant pas pour cela.

Dès qu'ils eurent connaissance de l'approche des soldats, ils ouvrirent le feu avec leurs mitrailleuses.

On ne tarda pas à leur répondre et ce fut bientôt une véritable boucherie.

Pas un bandit ne resta debout.

Le lieutenant Senay était bien vengé.

Et surtout il y avait un nid d'espions de moins pour servir les ennemis de la Patrie.



Cet ouvrage est le 481<sup>e</sup> publié  
dans la collection *Littérature québécoise*  
par la Bibliothèque électronique du Québec.

**La Bibliothèque électronique du Québec**  
est la propriété exclusive de  
Jean-Yves Dupuis.